



DOSSIER DE PRESSE

Une exposition du 10 au 14 décembre : Exister !
Des tables rondes et des rencontres avec les artistes, professionnels et participants le 13 décembre

Lieu : Bibliothèque de France
 Site François Mitterrand
 Quai François Mauriac
 Paris 13ème

LIEUX FICTIFS



Le laboratoire LIEUX FICTIFS est soutenu par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille

ENJEUX

Dans le dispositif « **Images en mémoire, images en miroir** » l'image - qu'elle soit d'archive de la télévision française (INA), d'actualité du cinéma (CNC) ou issue de la collection de films institutionnels et associatifs de la BnF - constitue le socle d'un espace de travail partagé entre participants au sein d'ateliers de création.

À partir d'un corpus d'images et de règles de jeux communes, ces images qui font aujourd'hui partie de notre mémoire collective, sont retravaillées et transformées par les participants au travers d'écritures fictionnelles.

Dans un monde globalisé où l'image est un flux qui relie et qui oppose, le citoyen a de plus en plus de difficultés à se situer. **Dans le dispositif « Images en mémoire, images en miroir », les participants font l'expérience sensible de la capacité transformative des images et questionnent la relation qu'ils entretiennent avec celles-ci.**

Ce projet collectif permet à chacun de s'engager dans un processus d'appropriation d'images préexistantes du monde afin de ré-envisager sa propre histoire dans l'histoire collective.

C'est un exercice de pratique citoyenne des médias qui permet aux participants d'aiguiser leur sens critique, d'engager un changement de regard sur le monde, d'interroger leurs trajectoires personnelles à travers les événements de l'histoire.

Pour cette deuxième année, le dispositif est mis en œuvre avec des publics sous main de justice (majeurs et mineurs), ainsi que des publics habitant les quartiers prioritaires.

L'impact de ce dispositif d'éducation à l'image est d'autant plus important qu'il s'adresse à des publics en situation d'exclusion et en difficultés d'insertion.

Les personnes détenues sont physiquement coupées de la réalité du monde extérieur et leur relation avec la télévision, en cellule, constitue une fenêtre qui s'ouvre sur le monde. Les images télévisuelles qui arrivent dans l'univers carcéral, sont pour la plupart du temps subies et ne sont jamais mises à distance. Elles ne laissent aucune place à un processus d'identification.

Les mineurs suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse en milieu ouvert sont eux aussi souvent coupés de la diversité et de la complexité du monde. Bien que situés physiquement dans la société, ils restent en marge de celle-ci, n'envisageant plus de place possible.

Les habitants des quartiers prioritaires, dont la plupart sont issus d'une diversité culturelle, sont quant à eux porteurs d'autres récits, d'autres images avec lesquels il faut composer une histoire au présent.

La vision du monde des publics se construit au travers de sa représentation visuelle, qui s'effectue par les moyens d'internet et de la télévision. L'image reste pour eux un des seuls vecteurs de connexion entre leur univers proche et les univers dont ils sont éloignés. Pour autant, cette connexion ne construit pas du lien entre eux-mêmes et les autres.

Dans le dispositif « Images en mémoire, images en miroir », l'expérience de la création cinématographique avec les images d'archives est considérée comme un levier sensible de transmission, d'éducation et d'apprentissage de la citoyenneté.



© LieuxFictifs



© LieuxFictifs

UN NOUVEAU DISPOSITIF D'ÉDUCATION À L'IMAGE

49 PARTICIPANTS - 8 ATELIERS DE CINÉMA - 3 RÉGIONS DE FRANCE

Depuis janvier 2016, une expérimentation du dispositif est conduite pendant 3 ans sur trois régions pilotes (Ile-de-France, Hauts-de-France, Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur)

En 2017, il s'adresse aux publics sous main de justice (majeurs et mineurs) et aux publics habitant les quartiers prioritaires.

49 participants

Abdelaïd, Abdelkader, Abdelmalek, Abdoulaye, Adérito, Ahlane, Alexandre, Ali, Anliyat, Anrfa, Anthony, Arfata, Azamat, Chayma, Chwayira, Claude, Dalila, Elodie, Fatoumata, Fayçal, Gift, Idrissa, Jean-Baptiste, Jerrick Emmanuel, Johan, Khaled, Kherane, Lucas, Ludovic C., Ludovic D., Mahamady, Marc-Aymerich, Maryvonne, Mireille, Mohamed A., Mohamed M, Mouhammad, Nassein, Nasser, Nicolas, Ousmane, Oxumare, Sabri, Sabri, Said, Saliha, Souhaila, Sylvain, Yaya.

Établissements et services associés

Ile-de-France

Maison d'arrêt de Villepinte
Unité Éducative d'Activités de Jour de Malakoff
École des Actes d'Aubervilliers

Hauts-de-France

Centre pénitentiaire de Lille - Annoeullin
Unité Éducative d'Activités de Jour de Calais
Unité Éducative d'Hébergement Collectif de Saint-Martin-Boulogne

Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Centre pénitentiaire de Marseille - Baumettes 2, quartier femmes
Maison d'arrêt de Luynes – Quartier Mineurs
Plateforme Jeunesse de la Friche la Belle de Mai
ADDAP 13 à Marseille

UN DISPOSITIF, DEUX TEMPS FORTS

DES ATELIERS DE CINÉMA

Dans le cadre d'ateliers de cinéma portés par des réalisateurs professionnels, les participants ont été amenés à s'approprier des images d'archives en vue de restituer des fragments de leur propre histoire à travers des écritures singulières.

Un processus de réalisation

Cette deuxième année a été pensée autour du thème **des mouvements du vivant**.

Une sélection commune d'une heure d'images d'archives a été proposée aux différents groupes, comme autant de représentations possibles de ce thème : transformation et déplacement, humain, animal, végétal, naturel, environnemental ou images insolites...

Les films ont été réalisés par une ou par deux personnes, en duo, à partir d'une « règle du jeu » commune et d'un premier temps de visionnage sans le son durant lequel les participants se sont appropriés certaines des images présentées.

C'est à travers un processus d'incorporation et de décontextualisation que ces images sont devenues une matière capable d'introduire des récits personnels. Hors de toute dimension temporelle et historique, l'archive a été convoquée pour ce qu'elle interrogeait du présent. En plongeant leurs regards dans ces images, chacun s'est découvert soi-même parmi les autres : **l'image mémoire est devenue une image miroir**.

UNE JOURNÉE DE VALORISATION ET DE CAPITALISATION – 13 DÉCEMBRE 2018

Cette journée est divisée en deux temps :

- la matinée, dans le cadre d'une réflexion participative, sera consacrée à l'articulation du projet de création à des dimensions éducatives et culturelles. Les intervenants reviendront sur les méthodologies, les outils et les « règles du jeu » développés au sein du dispositif, et leur réappropriation possible pour mettre en place des projets autour de l'image ;
- l'après-midi sera l'occasion de revenir sur les ateliers réalisés en 2017 en proposant des retours d'expériences avec les publics participants, les réalisateurs et les professionnels impliqués ainsi que des diffusions de films d'ateliers.

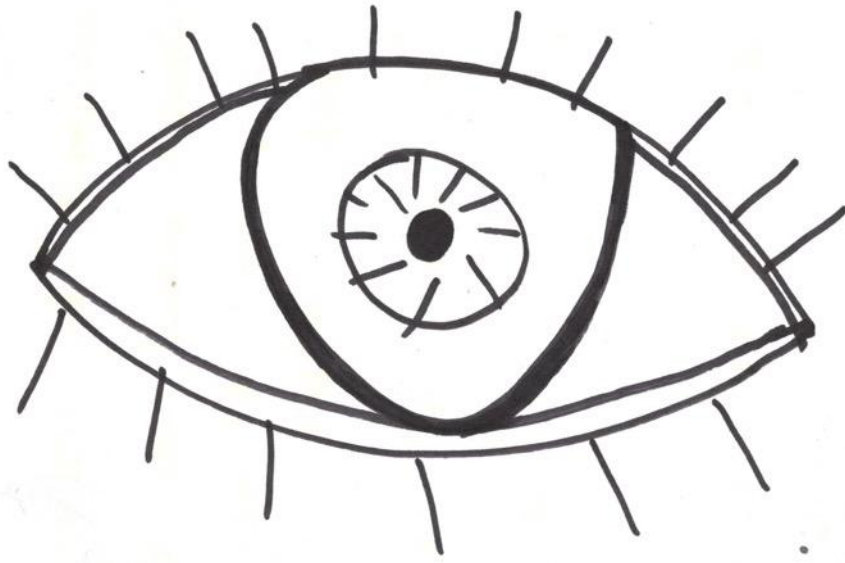
Des ambassadeurs, issus de la société civile, porteront un regard sensible sur le court-métrage qui les a le plus touchés. Les ambassadeurs dialogueront avec les participants des ateliers et le public. Sont notamment attendus Emma Benestan et Benoît Labourdette.

Du 10 au 14 décembre, **une exposition de films courts « Exister ! »** donnera à voir une sélection de 20 films sur les 33 réalisés cette année lors des ateliers. Ces films affirment la légitimité du regard de chacun dans notre société et dans notre histoire.

Rugueux, construits dans une forme d'inconscience, entre rêve et cauchemar, ils se libèrent des codes classiques de la vision, pour occuper une « forme sauvage et intuitive » dans laquelle l'image d'archive, devient matière vivante. Ils décrivent avec force, et comme d'une seule voix, la vie avec ses fragilités et ses incertitudes, mais aussi la volonté de départ, le désir de reconnaissance et la quête d'un chemin... Ces films deviennent des portes ouvertes vers le monde, mais également vers l'autre, des pas vers l'altérité et la REconstruction d'une image de soi et d'une image du monde.

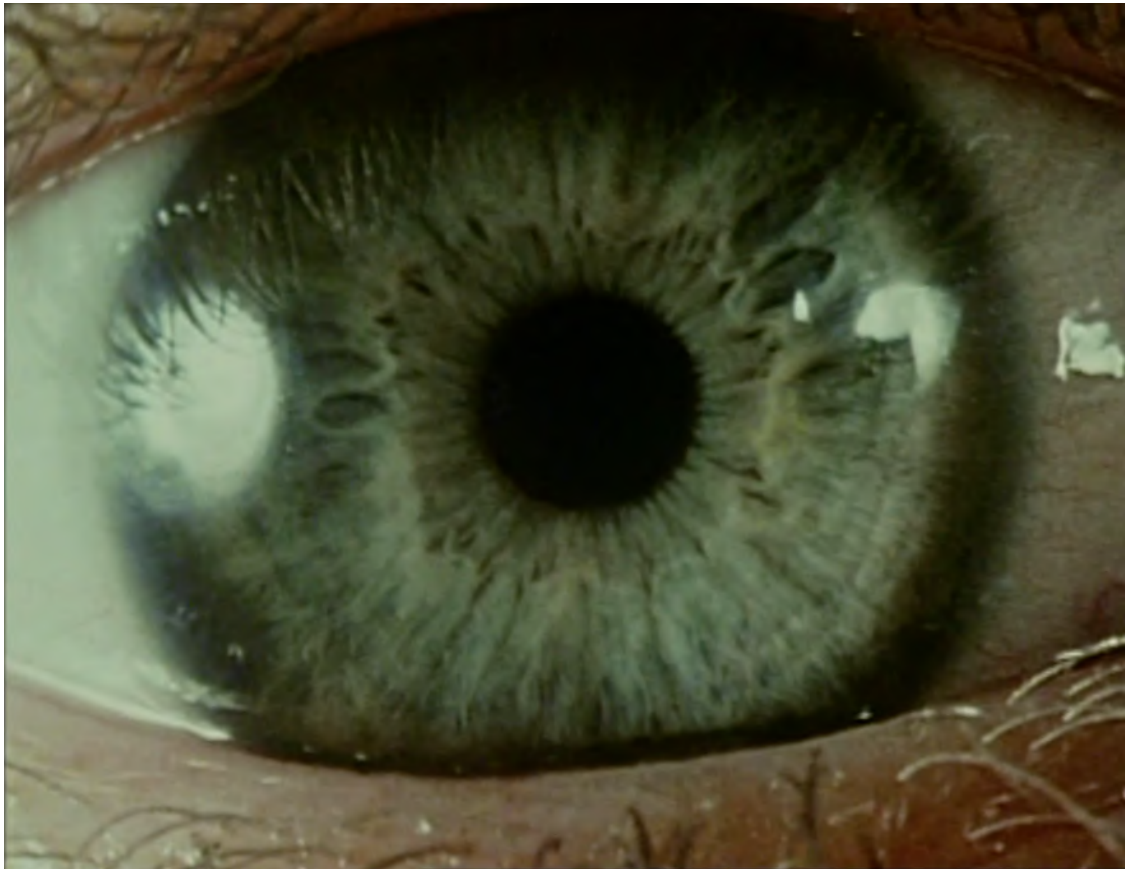
Programme détaillé de la journée disponible sur : www.resonance-culture.fr

Entrée libre sur inscription : maia@resonance-culture.fr



UAGETH.

©LieuxFictifs



©Ina-LieuxFictifs

LES RÉALISATEURS ASSOCIÉS

Anne Alix

Après des études d'histoire, Anne Alix hésite quelques mois entre journalisme et cinéma et opte finalement pour ce dernier pour tenter d'explorer le monde et de le partager avec d'autres sur un mode sensible.

Après quelques courts-métrages de fiction, et suite à des rencontres fortes, elle passe au documentaire. Son travail se partage désormais entre les deux genres.

Depuis son arrivée à Marseille en 2000, Anne Alix poursuit son travail sur des fictions comme le long-métrage *Dream Dream Dream* en 2002 (réalisé pour l'Unité Fiction d'Arte – Pierre Chevalier) et le moyen-métrage *Une Île*, réalisé en 2011.

En parallèle, elle oriente son travail documentaire vers des créations partagées qui font sensiblement évoluer son écriture personnelle : faire des films « avec » et non pas « sur » ... Elle participe ainsi en tant qu'intervenante aux ateliers de formation et de création audiovisuelle menés par Lieux Fictifs à la prison des Baumettes entre 2006 et 2008, et intervient également au sein des Ateliers de Création de la Compagnie de la Cité à partir de 2009. Ce travail ancre son envie de filmer des territoires bien précis en mêlant ses fictions au réel.

Son dernier film *Il se passe quelque chose*, sorti en salles, a été sélectionné au Festival de Cannes, dans le cadre de la programmation Acid, avant d'être présenté à l'occasion de nombreux festivals en France et à l'étranger (Festival International du film de la Rochelle, FilmFest Hamburg 2018, Festival international du film francophone de Tübingen, Festival du film européen de Séville, Mill Valey Film Festival aux États-Unis...).

Caroline Caccavale

Auteure, réalisatrice, productrice. Elle collabore en 1989 à la réalisation du film de Renaud Victor « *De jour comme de nuit* » 2X52 minutes sur la vie quotidienne des détenus à la prison de Marseille.

Cette collaboration sera fondatrice de son parcours sur l'image en prison. Elle crée avec Joseph Césarini en 1994 Lieux Fictifs « *Laboratoire de recherche et de création, Images et société* » et développent pendant plus de 20 ans différentes expériences sur « l'image » au Centre Pénitentiaire de Marseille, dans un lieu permanent spécifiquement construit à cet effet au cœur de la détention.

Elle réalise en parallèle des films documentaires sur des territoires en ruptures et oriente progressivement son travail sur des écritures artistiques collaboratives avec différents publics. Dans une approche multidisciplinaire, elle associe des artistes visuels, chorégraphes, metteurs en scène, compositeurs, comme Thierry Thieu Niang, Emmanuelle Raynaud, Lucien Bertolina, Jeanne Poitevin, Jean Marc Montera...

Avec eux elle dessine de nouvelles écritures cinématographiques *Dans la solitude des champs de coton* adapté du texte de Bernard Marie Koltes pour un cinéma installé sur 4 écrans, puis le long métrage *ANIMA*.

En 2009, elle initie une collection de films courts réalisés avec des images d'archives, à travers des ateliers de cinéma collaboratifs dans plusieurs pays d'Europe et au Liban ainsi qu'en France depuis 2016 dans trois régions, avec un public justice (jeunes et adultes) et un public

habitant les quartiers prioritaires. Tout au long de son parcours, des chercheurs en sciences humaines et sociales seront des collaborateurs privilégiés qui feront basculer progressivement ses projets artistiques dans une dynamique de recherche- création.

Joseph Césarini

Diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts de Luminy-Marseille.

Il découvre l'univers carcéral en 1987. En 1991, il collabore à la réalisation du film *De jour comme de nuit* de Renaud Victor, long métrage sur la vie quotidienne des détenus.

En 1994, il fonde avec Caroline Caccavale Lieux Fictifs, laboratoire de recherche cinématographique et créent ensemble les « Ateliers de formation et de création visuelles et sonores » à la prison des Baumettes, où ils développent de nouvelles formes d'écriture et de création partagées avec des personnes détenues. Il réalise dans ce contexte deux courts métrages *Mon Ange* et *La Vraie Vie*.

En 2004, il coréalise avec Jimmy Glasberg *9m2 pour deux*, 93' pour le cinéma et Arte 5x26'. Il fonde le Centre Méditerranéen de la Photographie à Bastia en 1992 et poursuit un travail cinématographique sur les paradoxes de l'insularité.

De 1999 à 2009, il réalise pour France Télévisions *Les cousins de Barbaggio* (73'), *I Paceri les faiseurs de paix* (52') et coréalise avec Alain Dufau *Paroles sur images* (80' et 3x26').

A partir de 2006, il participe à de nombreux workshops en France, en Europe et au Liban sur des processus de créations collaboratifs avec des publics variés : « la caméra Point » et « Images en Mémoire, Images en Miroir ». En 2012 il réalise avec Caroline Caccavale et la compagnie Alzhar une adaptation de *Dans la solitude des champs de coton* de Bernard-Marie Koltes sous la forme d'une installation cinématographique sur quatre écrans géants. En 2013, il scénographie l'événement FRONTIERES dedans-dehors dans le cadre de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.

En 2015 il réalise avec Caroline Caccavale et plusieurs artistes associés *ANIMA*, un long métrage écrit collaborativement avec des personnes détenues, des groupes d'habitants de Marseille, des adultes en insertions et des jeunes mineurs... Actuellement, il poursuit l'expérience « Images en mémoire, images en miroir ».

Emmanuelle Raynaut

Emmanuelle Raynaut est artiste visuelle et performeuse. Licenciée en Sociologie Politique et Histoire de L'Art (Paris 1-Sorbonne), diplômée de l'INALCO (Russe), de l'Università Internazionale dell'Arte (Florence), lauréate de l'Ecole Supérieure des Beaux Arts de Turin.

En 2007, après 10 ans passés hors de France, elle crée en Région Centre la compagnie AREP (Art Recherche Et Performance) soutenue depuis 2009 par le dispositif CNC-Dicréam pour les nouvelles écritures. Elle y développe en tant que Directrice Artistique des projets de création et de recherche. Elle y tisse des relations avec des artistes d'horizons divers, mais aussi avec des acteurs de la vie culturelle et associative, scientifiques, chercheurs, tous passionnés par la redéfinition des nomenclatures, la culture de réseau, et la dimension politique qu'activent les nouvelles écritures.

Les créations performatives d'Emmanuelle Raynaut interrogent toutes des dimensions mémorielles qui incorporent, déplacent, transgressent des matériaux archivistiques spécifiques. Elle participe actuellement à différents projets au cœur desquels se situe l'écriture collaborative et participative. En Ile-de-France avec Cinémas 93 pour l'éducation critique à

l'image (Collèges Seine Saint-Denis), à Marseille avec Lieux Fictifs (public sous main de justice, jeunes migrants isolés), et dans le cadre de l'Europe avec In Living Memory.

Ses créations ont été choisies comme objet-laboratoire pour participer au projet Usages Des Patrimoines Numériques, avec le centre d'art Bétonsalon, portant sur la figure de l'artiste-chercheur et les usages créatifs de l'archive. A ce titre, elle a participé à de nombreuses conférences-performances (Paris Sorbonne Université, INHEHA, Université Rennes), avec la chercheuse Isabelle Barbéris (Labo CeERILAC, EMOI, chercheuse Paris VII) qui lui a consacré différents articles dont « Archives vivantes », (ouvrage collectif) Presses Université Rennes 2015.

Les créations d'Emmanuelle Raynaut ont été présentées dans de nombreux Centre d'Art, Théâtre, friche et espaces publics. Elle a participé à Paris aux Nuit Blanche 2006, curator Nicolas Bourriaud, et 2008, curator Hervé Chandès. Depuis 2009, elle collabore avec la commissaire franco-libanaise Amanda Abi Khalil basée à Beyrouth. Ses œuvres font partie depuis 2001 du FNAC, Fonds National d'Art Contemporain.

LES ASSISTANTS RÉALISATEURS ASSOCIÉS

Pascal Rehnolt

Né à Düsseldorf en Allemagne. Après des études de sciences de la culture et des médias à Düsseldorf et à Nantes, il s'installe à Marseille en 2010 pour poursuivre le master professionnel « Métiers du films documentaire » à l'Université Aix-Marseille.

Il tourne son film de fin d'études autour de la prison des Baumettes. C'est aussi à cette occasion qu'il rencontre Lieux Fictifs, structure avec laquelle il continue à travailler pendant plusieurs années sur différents projets liés à la prison, notamment sur le dispositif « Images en miroir, images en mémoire ».

Depuis son retour en Allemagne en 2015, il travaille comme réalisateur et monteur indépendant à Berlin et en France.

Romain Le Roux

Diplômé d'un master en Histoire de l'art et d'un master en Cinéma Documentaire, Romain Le Roux rejoint le projet de Lieux Fictifs en 2010. Il acquiert alors une expérience de formation et de réalisation de films avec des publics sous-main de justice et une large connaissance du contexte carcéral au Centre pénitentiaire de Marseille.

Il collabore en parallèle à des projets de courts et de long-métrages en qualité d'étalonneur.



©Ina-LieuxFictifs



©LieuxFictifs-Collection CNC

LES AMBASSADEURS DU DISPOSITIF

Chaque année, des personnalités du monde de la culture, de la justice et, plus globalement, de la société civile portent un regard sensible sur le court-métrage qui les a le plus touchés.

Ont d'ores et déjà accepté d'être ambassadeurs :

Emma Benestan

Née à Montpellier, Emma Benestan grandit dans le Sud de la France. Formée à la Fémis en montage, puis ensuite en Anthropologie à Paris 8, elle a été monteuse et assistante monteuse sur des longs et des courts métrages.

Elle a réalisé en parallèle trois courts-métrages (*Toucher l'horizon*, *Belle gueule* et *Goût bacon*), dont plusieurs ont été sélectionnés dans des festivals. *Belle Gueule* et *Goût Bacon* ont été successivement primés, en 2017 et 2018, par les jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse participant à l'opération Des cinés, la vie !

Elle consacre son temps entre l'écriture et l'animation d'ateliers vidéos auprès d'enfants et d'adolescents dans le Sud et en banlieue parisienne, notamment avec l'association Mille Visages. Ces ateliers nourrissent son travail d'écriture.

Elle écrit actuellement son premier long métrage *Petite sauvage !*

Une première version du scénario a été lue en public au Festival Premiers Plans d'Angers le 22 janvier 2017 et a reçu le Prix du Public.

Benoît Labourdette

Benoît Labourdette est cinéaste, expert dans le domaine des écritures et de la médiation numérique et fondateur du Festival Pocket Films.

Il écrit et réalise fictions, documentaires, œuvres expérimentales et participatives. Il collabore artistiquement avec des créateurs de divers horizons, peinture, théâtre, photographie, architecture, musique, cinéma...

Il a fondé et dirigé le Festival Pocket Films (2005-2010) avec le Forum des images (Paris). Il a entre autres publié le livre "Tournez un film avec votre téléphone portable" (Editions Dixit).

Il publie fin 2015 l'ouvrage *Éducation à l'image 2.0* (Editions de l'ACAP - Pôle Image Picardie). Il met en place des projets d'édition vidéo, de développement web et VOD, et accompagne des structures dans leur développement numérique. Il accompagne des collectivités dans la mise en place de projets citoyens, participatifs, créatifs et d'éducation à l'image avec les outils numérique ("Le jour le plus court" - CNC, "Marathon cinéma" - Agglomération Evry, "Imediacinema" - Vitrolles, etc.).

La pédagogie est aussi un de ses principaux domaines de compétences. Il enseigne à la Fémis, à l'Université de la Sorbonne Nouvelle, à l'ESAV Toulouse, au Fresnoy Studio National, à l'École des Beaux Arts de Paris, à l'INA Sup. Il anime de nombreuses formations à l'éducation à l'image avec les Pôles Images en France. Il anime aussi des formations pour les professionnels de l'audiovisuel avec le CEFPPF, Arte, TV5 Monde, l'INA, le Forum des images, etc..., ainsi que pour des sociétés de production et de distribution.

LES INTERVENANTS

Leïla Delannoy

Sociologue, chercheuse rattachée au SOPHIAPOL, Université Paris Nanterre.

Elle a soutenu en 2017 une thèse intitulée « L'expérience artistique en prison : d'une triple inertie à l'expérimentation de transformations sociales », menée sous la direction de Philippe Combessie. Dans le cadre de ses recherches, elle interroge des expériences artistiques menées en prison comme cadres producteurs de transformations sociales.

Elle collabore avec Lieux Fictifs depuis de nombreuses années. Elle a activement participé à la réalisation du jalon pédagogique « Images en Mémoire, Images en Miroir. Transformer l'image d'archive : processus de création et d'éducation », en menant un travail d'explicitation et d'analyse des pratiques professionnelles et des méthodologies, à partir d'entretiens avec les différents intervenants (artistes, éducateurs, professeur) et avec les jeunes participant, ainsi que des temps d'observation des séances d'atelier.

Elle est actuellement chargée d'étude pour la Friche Belle de Mai ainsi que pour Sciences Po Saint Germain en Laye (Chaire Citoyenneté). Elle mène également un travail de recherche dans des ateliers de théâtre à la Maison Centrale d'Arles.

Patrick Facchinetti

Titulaire d'une Maîtrise d'Histoire Contemporaine (Paris I – La Sorbonne) et d'un DESS de « Stratégies du développement culturel » (Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse), il évolue pendant six ans à la FILL (Fédération interrégionale du livre et de la lecture) où il assure la coordination d'actions culturelles et artistiques au profit de publics prioritaires.

Dans ce cadre, il organise notamment, avec le concours du ministère de la Justice et du ministère de la Culture, en 2005, à Valence, les Rencontres nationales Culture en prison : où en est-on ?, dont l'objectif était de dresser le bilan de la politique Culture-Justice conduite ces vingt dernières années et d'impulser une nouvelle dynamique nationale.

En 2007, il fonde Résonance culture afin de poursuivre et d'élargir son action et favoriser le rapprochement des publics éloignés de la culture des dispositifs de droit commun.

Dans ce cadre, il a notamment assuré la direction éditoriale du Guide Accessibilité et Image – Partie Médiation (2015), d'*Image à voir, Image à faire – Guide de l'image en milieu pénitentiaire* (2013) et *Des aventures culturelles, Guide pratique des actions culturelles et artistiques pour les mineurs sous protection judiciaire de la jeunesse* (2010).

Il a été à l'initiative, aux côtés de Caroline Caccavale, du dispositif national « Images en mémoire, Images en miroir ». Il a aussi organisé plusieurs manifestations dont une Conférence européenne sur la création artistique avec les publics sous main de justice en 2013 dans le cadre de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture.

Depuis fin 2017, il dirige l'association nationale Passeurs d'images. L'association a pour objectifs de fédérer et d'animer le réseau des acteurs de l'éducation aux images qui œuvrent en direction des publics des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones péri-urbaines et des zones des territoires ruraux prioritaires ainsi que des publics les plus éloignés des pratiques cinématographiques (publics sous-main de justice, publics en situation de handicap, notamment).

Laurent Bismuth

Il a étudié l'histoire et l'esthétique du cinéma à l'Université Paris 8 de Vincennes à Saint-Denis. Après avoir travaillé en indépendant pour plusieurs sociétés de production audiovisuelle, il intègre en 1998 l'Institut national des Sciences et Techniques de la Documentation (INTD) du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM).

Dès l'obtention de son diplôme, il entre à l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) en tant que documentaliste à l'Inathèque de France, qui gère le dépôt légal de la radio et de la télévision, et où il est plus particulièrement en charge du modèle de description des programmes de France Musique.

Diplômé en 2006 du Master 2 Professionnel de Management des Organisations Culturelles de Paris-Dauphine et titulaire du Prix Hyacinthe-Léna, il prend à l'Inathèque la responsabilité de la filière des fonds donnés à l'INA par l'Opéra de Paris et les théâtres nationaux, et met en place les procédures de traitement des programmes des vingt-quatre chaînes de la télévision régionale française.

En septembre 2008, il rejoint la Direction du Patrimoine Cinématographique du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), au poste de chef du service Analyse et Gestion Documentaire des Collections. Il a contribué aux ouvrages collectifs édités par le CNC 1969-2009, *Les Archives françaises du film. Histoire, collections restaurations*, et *Le Cinéma fantastique français*, et co-dirigé *58-68, retour sur une génération, vers un nouveau cinéma français*.

Estelle Caron

Historienne de formation, elle a étudié l'histoire et l'esthétique du cinéma à l'Université de Paris III. Après être intervenue dans différents dispositifs d'éducation artistique au cinéma et à l'audiovisuel en Région Nord-Pas de Calais, elle a été chargée de mission pour la Ville de Pessac afin de monter un centre de ressources sur les relations histoire, cinéma et audiovisuel. Dans le cadre de ses fonctions, elle a présidé Images en Bibliothèques, association qui coordonne « Le Mois du Film Documentaire ».

En décembre 2010, elle a rejoint l'INA pour diriger la délégation régionale INA Nord. A ce titre, elle a accompagné le dispositif « Images en mémoires, Images en miroir » en Région Hauts-de-France.

Depuis juillet 2017, elle est responsable du département Documentation à la Direction Déléguée aux Collections de l'INA.

Annabel Peltier

Elle a étudié à l'Université Montaigne-Bordeaux III à l'UFR de Langue et civilisation des mondes anglophones. Annabel Peltier a continué ensuite sa formation au DUT Métiers du livre et des bibliothèques à l'IUT de Bordeaux.

Entrée à la Bibliothèque Nationale de France en 1996, elle est en charge du traitement documentaire des collections vidéo au Département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque Nationale de France depuis novembre 2001.

Par ailleurs, elle participe au sein de la bibliothèque au circuit critique de la bande-dessinée jeunesse pour le Centre National de la Littérature Jeunesse et à la rédaction de critiques pour la Revue des Livres pour enfants depuis 2016.

En 2017 puis 2018, elle a collaboré avec Lieux fictifs au projet « Images en mémoire, Images en miroir » pour la constitution d'un corpus d'images animées issues des collections du Département de l'Audiovisuel de la Bibliothèque Nationale de France.



©LieuxFictifs-Collection BnF



©Ina-LieuxFictifs

QUELQUES FILMS D'ATELIERS

LA TRAVERSÉE

Réalisé par Oxumare et Saliha

<https://vimeo.com/299458879>

Mot de passe : imim

LA PREMIÈRE FOIS

Réalisé par Johann et Khaled

<https://vimeo.com/299458221>

Mot de passe : imim

L'INDIFFÉRENCE

Réalisé par Nicolas

<https://vimeo.com/299458027>

Mot de passe : imim

LES PORTEURS DU DISPOSITIF NATIONAL



Résonance culture / www.resonance-culture.fr

Résonance culture a pour objectifs de promouvoir et de favoriser le développement d'actions culturelles et artistiques en direction des publics qui, un temps donné, en sont éloignés pour des raisons sociales, géographiques ou physiques.

Centre de ressources, de partage d'expériences et de mise en réseau national, l'association :

- apporte conseil et expertise aux professionnels qui développent des projets avec les publics prioritaires ;
- élabore des outils pratiques et méthodologiques pour permettre une meilleure connaissance des dispositifs et des actions et ainsi optimiser la conception et la mise en œuvre des partenariats ;
- œuvre à la synergie entre les partenaires en organisant des journées professionnelles, des séminaires, des colloques ou tout autre espace d'échange afin de favoriser la mise en commun des dispositifs les plus pertinents ;
- réalise ponctuellement des études et des enquêtes à destination de l'ensemble des professionnels du champ artistique, culturel et social.

Depuis plusieurs années, Résonance culture développe des projets avec des partenaires (associations culturelles, structures à vocation sociale, etc ...) qui œuvrent au plus près des territoires et des publics et avec lesquels elle partage les mêmes valeurs.

Depuis 2011, l'association est missionnée par le CNC pour être Centre de ressources et de mise en réseau national sur l'image en prison. Résonance culture a co-édité avec le CNC, et avec le soutien conjoint des ministères de la Justice et de la Culture et de la Communication, le *Guide Image à voir, image à faire*, guide méthodologique sur l'image en prison.

Résonance culture assure la coordination, la communication l'évaluation du dispositif ainsi que l'organisation de la journée de valorisation et de capitalisation.

LIEUX FICTIFS

Lieux Fictifs / www.lieuxfictifs.org - www.inlivingmemory.eu

Créé en 1994 par Caroline Caccavale et Joseph Césarini, réalisateurs indépendants, Lieux Fictifs est conçu comme un laboratoire de création où l'image est considérée comme un moteur pour la pensée, l'imaginaire et la transmission. Rejoint depuis par d'autres réalisateurs et artistes, ce laboratoire inscrit sa recherche dans un dialogue entre art et société. Cette

démarche se concrétise par le développement et la production de films indépendants, de créations partagées, de programmes de recherche et de formation et une politique de diffusion et d'édition. Ces projets sont menés depuis des territoires très différents (centres pénitentiaires, universités, grandes écoles, lycées, foyers, MJC, centres sociaux...) et constituent autant d'espaces de dialogue où l'expérience artistique agit comme un levier permettant à chaque participant de déplacer son regard et se ré-envisager. L'artiste y occupe une place centrale.

Depuis plus de vingt ans, l'association a mis en place un lieu permanent de formation et de création au Centre pénitentiaire de Marseille, dans un « studio » construit à cet effet au cœur de la détention. Chaque année, des expériences artistiques y sont menées au quotidien par des professionnels de l'image et du son, dans un contexte de travail croisant le cinéma avec différentes écritures artistiques (arts visuels, théâtre, danse, création sonore).

Parallèlement, Lieux Fictifs a engagé depuis dix ans une réflexion à l'échelle européenne sur les enjeux de la création artistique, notamment sur des dimensions d'éducation informelle et de ré-insertion, à travers des programmes de coopération s'appuyant sur un réseau de partenaires et opérateurs culturels français et étrangers (Italie, Espagne, Allemagne, Norvège, Slovaquie). Des temps forts de restitution, tel que celui organisé sur l'évènement « Frontières dedans/dehors » durant l'année 2013, capitale européenne de la culture, permettent de partager ces enjeux avec un large public de professionnels et amateurs. De 2014 à 2016 Lieux Fictifs coordonne un projet de coopération européenne sur les pratiques artistiques et éducatives liées à l'utilisation d'images d'archives conservées par plusieurs structures détentrices d'images d'archives en Europe (archives amateurs, télévisuelles et cinématographiques). Ce projet est développé dans le cadre du programme européen ERASMUS +

Initiateur du dispositif, Lieux Fictifs assure la production d'Images en mémoire, images en miroir.

Le laboratoire Lieux Fictifs est soutenu par le Conseil Régional Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille.

LES PARTENAIRES DU PROJET



Institut national de l'audiovisuel (Ina)

Depuis plus de 40 ans, l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), entreprise publique audiovisuelle et numérique, collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine radio, télé et web médias français. L'Ina valorise ses contenus pour les partager avec le plus grand nombre : sur ina.fr pour le grand public, sur inamediapro.com pour les professionnels, à l'Ina THÈQUE pour les chercheurs.

Avec plus de 2 300 documentaires et programmes produits depuis 40 ans, l'Institut a acquis une expérience et un savoir-faire uniques dans la construction du récit et le traitement visuel des archives.

L'Ina concentre également des compétences d'expertise, une vocation d'observatoire des médias, au service de l'excellence et de l'innovation. Il est l'un des premiers centres de formation initiale et continue aux métiers de l'audiovisuel et du numérique.

L'Institut accorde également une place importante à l'éducation à l'image et propose notamment des sites qui présentent et décryptent les vidéos. Ainsi est né Jalons : <http://fresques.ina.fr/jalons>, qui contient plus de 1700 vidéos sélectionnées et contextualisées, en relation avec les programmes scolaires. A la faveur d'un partenariat avec l'Éducation nationale, les professeurs et leurs élèves disposent d'un accès gratuit à l'ensemble du site via la plateforme numérique Éduthèque, qui présente par ailleurs les ressources pédagogiques d'une vingtaine d'institutions culturelles.

Fort de l'intérêt rencontré par ce dispositif, l'Ina a conçu sur ce modèle d'autres outils multimédia avec des partenaires culturels ou institutionnels sous la forme de plusieurs sites thématiques consacrés : au Général de Gaulle, à l'Europe des cultures, au festival de Cannes, aux mineurs de la région Nord-Pas de Calais, au spectacle vivant, à la musique électroacoustique, aux artistes femmes des collections du Centre Pompidou, à François Mitterrand. D'autres ont été développées sous la forme de sites valorisant le patrimoine audiovisuel régional (Repères méditerranéens, Lumières sur Rhône-Alpes, L'Ouest en mémoire, Nantes, la métamorphose d'une ville etc.).

Le partenariat avec Lieux Fictifs, entrepris en 2007 dans le cadre d'ateliers de formation et de création audiovisuelle à Marseille a permis à l'Ina d'élargir encore le champ d'utilisation des archives audiovisuelles : traces d'une mémoire collective, accessible à tous et partageable, les archives agissent comme un langage commun, et favorisent à la fois l'expression individuelle des jeunes publics et la création collaborative.

En accompagnant le dispositif « Images en mémoire, images en miroir », l'Ina réaffirme ainsi sa démarche citoyenne.

L'Institut :

- favorise la création dans le champ artistique, social et pédagogique en développant de nouvelles pratiques et des usages innovants de l'archive ;

- encourage une pratique citoyenne des médias en mettant à disposition ses images d'archives pour leur donner du sens ;
- accompagne l'éducation à l'image dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.



Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Créé par la loi du 25 octobre 1946, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est un établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Il est placé sous l'autorité du ministère de la Culture et de la Communication, sa Présidente est Frédérique Bredin.

Les missions principales du CNC sont :

- la réglementation ;
- le soutien à l'économie du cinéma de l'audiovisuel, de la vidéo, du multimédia et des industries techniques ;
- la promotion du cinéma et de l'audiovisuel et leur diffusion auprès de tous les publics ;
- la conservation et la valorisation du patrimoine cinématographique.

Hors temps scolaire, le CNC soutient :

- *Passeurs d'images* est un dispositif d'éducation à l'image et au cinéma à vocation culturelle et sociale, mis en place de façon prioritaire dans le cadre de la politique de la ville et qui s'inscrit dans les conventions de développement cinématographique et audiovisuel conclues entre l'Etat, le CNC et les régions.
- *Des cinés, la vie !*, est une opération nationale destinée aux jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), pour les sensibiliser à l'image et à la citoyenneté.
- *Cinéma solidaire* permet aux personnes esseulées et aux familles les plus démunies, d'assister à une projection de film au moment des fêtes de fin d'année et en juin au moment de la Fête du cinéma. *Cinéma solidaire* s'adresse aux associations de solidarité, aux établissements pénitentiaires et hospitaliers disposant d'un lieu de projection.
- *Le Mois du film documentaire* : pendant tout le mois de novembre, des séances autour de films documentaires sont organisées dans les réseaux de diffusion culturelle tels que les établissements cinématographiques, culturels, éducatifs et sociaux, et les médiathèques.
- *La Fête du cinéma* : fin juin et en marge de l'opération commerciale en salles, des manifestations exceptionnelles partout en France et à l'étranger, des projections inédites, animations, invités, ateliers, débats, sont organisés gratuitement en direction de tous les publics.
- *La Fête de l'animation* : en octobre et partout en France, le cinéma d'animation est à l'honneur. De nombreuses structures y participent à travers de multiples actions : projections, expositions, ateliers, rencontres avec des réalisateurs...
- *La fête du court-métrage* : le dernier vendredi et le premier week-end avant les vacances d'hiver, fête participative où toutes les structures et personnes qui le souhaitent sont invitées à proposer des initiatives et à diffuser des œuvres courtes. Un événement à lieu au Carreau du Temple à Paris.
- Le CNC favorise la diffusion des œuvres documentaires à travers son catalogue de droits non commerciaux *Images de la culture*. Ce catalogue s'adresse aux organismes culturels, sociaux ou éducatifs, aux écoles d'art et aux festivals. Une convention

spécifique signée avec le Ministère de la Justice permet une diffusion de ces films dans les établissements pénitentiaires en projection collective et diffusion sur le canal vidéo.

En 2013, Le CNC a participé au colloque *Frontières dedans dehors*. Constatant la qualité du travail fait par *Lieux fictifs* et *Résonance Culture*, le CNC a souhaité accompagner ce dispositif à l'échelle nationale. Ainsi, *Images en mémoire*, *Images en miroir* se développe aujourd'hui.

Ce nouveau dispositif, construit à partir des archives cinématographiques du CNC et audiovisuelles de l'INA, permet de valoriser le patrimoine. Les court-métrages ainsi créés seront montrés au Carreau du Temple à l'occasion de la Fête du Court.

En touchant davantage de public et sur davantage de territoires, ces associations continuent d'être porteuses de sens et s'inscrivent pleinement dans la mission prioritaire de CNC d'éducation à l'image.



Bibliothèque nationale de France (BnF)

La Bibliothèque nationale de France a pour mission d'assurer l'accès du plus grand nombre à ses très riches collections.

Parmi celles-ci figurent plus de 250.000 productions audiovisuelles diffusées en France, entrées au cours des quarante dernières années par dépôt légal, par acquisitions, par dons. Ces collections vidéo sont de natures extrêmement variées : films éducatifs, films militants, films d'entreprise ou de communication publique, documentaires, films publicitaires et films d'artistes...

Le département de l'Audiovisuel de la BnF les collecte, les préserve, les numérise, les référence, de manière à constituer des ressources mobilisables par tous ceux et celles qui en ont besoin dans leurs recherches : enseignants, doctorants, médiateurs, chercheurs, etc...

En s'investissant dans le dispositif "Images en mémoire, images en miroir", la BnF manifeste tout son intérêt pour de nouvelles formes d'appropriation de ses collections numérisées par tous et toutes. Cette ambition nourrit de nombreux projets, dans le cadre notamment de l'action pédagogique de la BnF et de la bibliothèque numérique Gallica.

La BnF remercie vivement les ayants-droits des extraits sélectionnés qui ont accepté qu'ils puissent être utilisés dans le cadre des ateliers.



Ministère de la Justice - Direction de l'administration pénitentiaire (DAP)

Sous l'autorité du garde des Sceaux, ministre de la justice, la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) élabore et met en œuvre la politique pénitentiaire. La DAP est composée d'une administration centrale et de services déconcentrés, et chargée d'importantes missions et actions :

- L'administration centrale, composée de cinq sous-directions et d'une inspection des services pénitentiaires, oriente la réglementation et contrôle les établissements pénitentiaires.
- Les services déconcentrés, composés de 9 directions interrégionales et une mission pénitentiaire pour l'Outre-mer, 103 services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP), 187 établissements pénitentiaires, mettent en œuvre la politique pénitentiaire, en milieu ouvert, comme en détention.
- Le Service de l'emploi pénitentiaire participe au travail des personnes détenues en détention en ce qu'il organise une part de la production de biens et services, ainsi que de la Régie industrielle des établissements pénitentiaires.
- L'école nationale de l'Administration pénitentiaire (ENAP) forme l'ensemble du personnel pénitentiaire.
- L'agence publique pour l'immobilier de la justice conçoit et gère les opérations de construction, réhabilitation, restauration & exploitation des bâtiments pénitentiaires.

Ces services bénéficient du budget le plus important de la mission justice. La diversité de son champ d'activité permet à la DAP d'agir non seulement sur le plan de l'application des peines, mais également pour l'insertion et la probation des personnes détenues, en veillant notamment à ce que leurs droits soient respectés (droits civils, sociaux, libertés fondamentales...).

Le service public pénitentiaire est assuré par l'administration pénitentiaire avec le concours des autres services de l'Etat, des collectivités territoriales, des associations et d'autres personnes publiques ou privées.

Le 13 décembre prochain, se tiendra le dispositif intitulé Images en mémoire, images en miroir (IMIM), qui a pris naissance en milieu pénitentiaire et qui est porté par deux associations partenaires (Lieux fictifs et Résonance Culture).

Ce dispositif s'inscrit dans le cadre d'une journée de valorisation des activités des publics sous main de justice. En effet, il s'agit de diffuser des œuvres audiovisuelles réalisées par des personnes détenues, mais également des mineurs placés sous les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

À cette occasion, des personnalités du monde de la justice, de l'art ou encore de la culture sont invitées à porter leur regard sur les œuvres qui les ont le plus touchées.

Le projet présente un double intérêt : les invités découvrent le monde de la détention et de la réinsertion, les personnes détenues voient aboutir leur travail de création.

Le dispositif Images en mémoire, images en miroir permet de lutter contre le désœuvrement, d'éprouver la fierté du travail accompli et de raconter le quotidien et les tourments de la détention.

Ce travail autour de la création est structurant pour l'inclusion sociale des personnes détenues. En ce sens, il est important que des liens soient constamment maintenus entre la société civile et les personnes détenues par le biais d'échanges et de travaux en commun. Le dispositif Images en mémoire, Images en miroir s'inscrit donc pleinement dans cet objectif d'inclusion sociale en permettant aux personnes détenues de se raconter et aux invités de les découvrir.



Ministère de la Justice - Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)

La DPJJ « est chargée dans le cadre de la compétence du ministère de la justice, de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre » (décret du 9 juillet 2008).

A ce titre, elle conçoit, en liaison avec les directions compétentes, les normes et les cadres d'organisation de la justice des mineurs. Elle garantit une aide à la décision judiciaire (mesures d'investigation au civil et au pénal) et assure la prise en charge des mineurs ou jeunes majeurs ayant commis des actes de délinquance.

La protection judiciaire de la jeunesse a pour cœur de mission l'action éducative pour les mineurs dans le cadre judiciaire. Pour cela, elle s'appuie sur des principes essentiels à savoir l'éducabilité de tous, le respect des droits et des libertés de chacun et l'adaptation permanente des réponses éducatives aux évolutions des jeunes qui lui sont confiés.

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions des adolescents la protection judiciaire de la jeunesse s'appuie sur un vaste réseau de partenaires concourant à leur insertion sociale, scolaire et professionnelle. Les professionnels de la PJJ portent et mettent en œuvre de nombreuses actions d'éducation aux médias et au numérique à l'image du dispositif IMIM.

Ce travail autour des images d'archive prend sens pour les professionnels de la PJJ en ce qu'il permet aux jeunes d'interroger leur trajectoire personnelle au travers de l'Histoire commune. Il est également un outil pour aiguïser leur sens critique par rapport à l'utilisation des images et aider à leur garantir une indépendance d'esprit. Depuis de nombreuses années le partenariat avec les deux associations porteuses, Lieux Fictifs et Résonance Culture montre toute sa pertinence pour le travail éducatif des professionnels de la PJJ.



Ministère de la Culture

Le Ministère de la Culture a soutenu en 2015 et 2017 plus de 300 projets culturels ayant pour double finalité de favoriser l'accès à la culture et à la pratique artistique en améliorant la maîtrise du français. Ces projets ont été conduits avec des personnes ayant des besoins particuliers d'apprentissage ou de pratique du français, à l'oral comme à l'écrit, et qu'elles soient francophones (peu familières de l'écrit) ou non. Sélectionnés parmi les 1 300 projets proposés en réponse aux appels à projets nationaux « Action culturelle et langue française » lancés en 2015 et 2017 par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, ces projets font de la culture un levier pour l'appropriation de la langue française à travers une large gamme de disciplines artistiques dans laquelle le cinéma occupe une place non négligeable. **Le projet "Images en mémoire, images en miroir" soutenu une première fois en 2015 comme projet local à Marseille, puis en 2017 comme projet local dans plusieurs lieux géographiques avec un volet national, constitue un exemple extrêmement convaincant des possibilités offertes par le cinéma à travers l'utilisation des images d'archives pour conduire un travail sur la langue.**

A l'initiative de l'association marseillaise Lieux Fictifs, des ateliers d'écriture et de réalisation de films courts à partir d'images d'archives ont été mis en place par des réalisateurs professionnels auprès de détenus et de jeunes sous-main de justice la première année. La seconde année, ce dispositif a été repris sur une base élargie avec d'autres publics - des personnes de quartiers prioritaires et des femmes détenues notamment - et des publics extrêmement divers au regard de la maîtrise de la langue française.

Pour le volet national du projet conduit la seconde année, les résultats des ateliers - tant au niveau des textes et des films réalisés qu'au niveau de l'impact de ces processus de création et d'écriture sur les participants et les pratiques des professionnels associés - ont permis de réaliser une exposition et un programme d'interventions présenté à la Bibliothèque nationale de France et susceptibles d'être repris dans d'autres lieux et réseaux afin de permettre aux professionnels de s'approprier la méthodologie mise en œuvre à travers le dispositif "Images en mémoire, images en miroir".

Le soutien du ministère de la Culture au dispositif "Images en mémoire, images en miroir" prend tout son sens dès lors que le travail réalisé s'appuie sur des partenariats noués avec différentes institutions et différents réseaux professionnels (professionnels de la justice, de l'éducation, du secteur social, du patrimoine) qui sont impliqués, à un titre ou un autre, dans l'appropriation de la culture et de la langue française.

Commissariat général à l'égalité des territoires

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est un service de l'État placé sous l'autorité de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. Il appuie le Gouvernement dans la lutte contre les inégalités territoriales et le soutien aux dynamiques territoriales, en concevant et animant les politiques de la ville et d'aménagement du territoire avec les acteurs locaux et les citoyens. Ses champs d'intervention sont interministériels : accès à l'emploi, aux soins et aux services au public, cohésion sociale, inclusion numérique, aide aux mobilités, attractivité économique, transitions écologique et numérique, redynamisation des territoires fragiles et des centres villes en déprise...

Il est chargé de concevoir et de mettre en œuvre la politique nationale d'égalité des territoires et d'en assurer le suivi ainsi que la coordination interministérielle.

Au plus proche du terrain, en relation étroite avec les préfets de région, de département et les collectivités territoriales, il vise à renouer avec une ambition de solidarité entre tous les territoires. Il permet aussi de rompre avec une approche sectorielle des politiques publiques pour privilégier une réflexion transversale et décloisonnée sur des sujets tels que le développement des capacités de chaque territoire, la politique de la ville, l'accès aux services publics, l'accompagnement des mutations économiques, l'impulsion de la transition écologique ou encore, la création d'emplois locaux durables et non délocalisables.

Le CGET est, notamment, chargé de conduire la réforme de la politique de la ville, issue de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, par une action cohérente et globale au profit des 1 500 quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Ainsi, en s'appuyant sur une géographie prioritaire, il assure le suivi de la mise en œuvre des contrats de ville qui répondent à un enjeu majeur de mobilisation de l'ensemble des politiques de droit commun. Par ailleurs, il veille à la mise en place des conseils citoyens à l'échelle de chaque quartier prioritaire.

Le CGET pilote la mobilisation collective des services de l'État, des élus, des institutions et des acteurs de terrain afin de changer concrètement la vie des habitants des quartiers, notamment à travers le nouveau programme national de renouvellement urbain

Outil de transformation sociale, la culture est une clé de compréhension du monde, du vivre-ensemble, d'émancipation, de recherche de nouveaux imaginaires et de nouvelles références.

Les actions culturelles soutenues par la politique de la ville à destination des habitants des quartiers prioritaires participent au renforcement des politiques publiques conduites par les acteurs culturels et permettent une meilleure prise en compte des spécificités des territoires de la politique de la ville dans le domaine culturel et artistique.

Dans le prolongement de l'appel à la mobilisation nationale pour les quartiers lancé par le président de la République le 14 novembre 2017, une feuille de route pour les habitants des quartiers prioritaires a été présentée en conseil des ministres le 18 juillet 2018. Cette feuille de route acte ainsi 40 décisions gouvernementales, parmi lesquelles figurent les mesures culturelles suivantes : jumeler les institutions culturelles avec les quartiers de la politique de la

ville, déployer les Micro-Folies, ainsi que les pratiques orchestrales dans les quartiers dès 2018, et développer la pratique musicale.

Le projet expérimental « Images en mémoire, images en miroir » favorise une pratique citoyenne de la création artistique et valorise la mémoire collective à travers une réflexion partagée sur les archives. La perspective d'intégrer des populations issues des quartiers prioritaires à ces ateliers, entre pleinement en résonance avec les missions du CGET. En effet, en amenant les participants à réaliser des courts métrages à base d'images d'archives, ce projet valorise les parcours et les regards portés à travers la finalisation de films courts issus de ces ateliers et leur diffusion lors d'évènements de diffusion.



Friche la Belle de Mai

La Friche la Belle de Mai est une expérience unique en France qui se développe à Marseille depuis 20 ans, au croisement de la création et de la production artistique, du champ social et du développement urbain.

La Friche la Belle de Mai est souvent présentée comme un bout de ville – territoire de 45 000 M2 – située dans un quartier très paupérisé de Marseille, la Belle de Mai. Ce projet est très certainement aujourd'hui une référence nationale et internationale du mouvement des nouveaux territoires de l'art qui interrogent depuis plus de 30 ans la fonction de l'art dans la cité en lien avec les populations.

Ce laboratoire culturel et artistique est en perpétuel mouvement, toujours en question avec les évolutions sociétales, la Friche est comme un éco système qui se renouvelle et se repense avec des artistes, des professionnels de la culture, des acteurs sociaux, des institutions publiques, des habitants...

Le projet politique s'organise depuis quelques années à travers une société coopérative d'intérêt collectif avec en son sein des producteurs culturels, des artistes, des institutions publiques, des personnalités, des habitants, des salariés.

Le projet artistique et culturel se déploie à travers une relation de partenariat avec des producteurs, des plus petits au plus importants, des locaux aux internationaux. La Friche invite plus de 100 structures dans le secteur de la création et de la production, tous les ans, et ce dans toutes les disciplines.

D'importants investissements ont été réalisés ces dernières années pour favoriser le décroisement culture/social/éducation et augmenter la porosité de la Friche à son quartier. Le skate park, le playground, l'aire de jeux puis la création de la plateforme jeunesse en 2017 ont intensifié considérablement la fréquentation des familles et des adolescents.

Grâce à ses espaces en accès libre dédiés à la pratique sportive et artistique, grâce à la présence quotidienne d'une équipe de médiateurs, ainsi qu'à la collaboration de nombreux partenaires, la Friche est un lieu d'accueil pour tous les publics, notamment pour la jeunesse du quartier de la Belle de mai.

A cette jeunesse marseillaise, la Friche dédie chaque année un programme d'actions culturelles élaboré sur le temps scolaire et périscolaire, et construit autour de deux types d'initiatives : d'un côté des projets permanents ouverts à tous, de l'autre un cycle d'activités conçues spécialement pour des publics spécifiques.

Un travail partenarial au niveau des projets et de la réflexion a pu être initié, favorisant une démarche et des actions pensées sur le long terme. Les structures résidentes sont impliquées aux côtés de la SCIC pour mettre en oeuvre une politique d'action culturelle ambitieuse, et c'est à ce titre que la Friche collabore depuis plus de 3 ans avec l'association Lieux Fictifs, structure résidente, à travers différents projets, dont en 2017 l'accueil d'un atelier *Images en mémoire, images en miroir* avec les jeunes suivis par l'Addap 13.



Fondation de France

ART ET CULTURE : COMMENT ÉLARGIR LE CERCLE DES INITIÉS ?

La culture est une affaire sérieuse. Au-delà de la marque d'une éducation ou d'une source d'enchantement, elle constitue le terrain où se joue notre humanité et où se développe notre capacité d'exister comme personne et en société. La culture est le fruit de l'expérience accumulée, de l'intelligence et de l'imagination des hommes, elle est perpétuellement en chantier pour s'adapter aux changements.

Comment faire en démocratie, pour que la culture irrigue la vie de la société ? Comment permettre à tous les citoyens d'enrichir leur lecture du monde à travers l'art, de se confronter aux œuvres pour aiguïser leur sens critique et fonder leurs repères, plutôt que de rester de simples consommateurs, spectateurs d'une histoire qui les dépasse ?

Dans le contexte français, alors que l'offre culturelle est pléthorique et les aménagements pour y accéder de plus en plus nombreux et imaginatifs, force est de constater que l'appropriation intime de l'art et de la culture restent trop souvent le privilège des élites. S'il est admis que surmonter l'exclusion et la fragilité implique de regagner la maîtrise de ses besoins et de ses désirs, accéder à l'art et la culture suppose également d'être partie prenante, de participer à la création de valeur et de repères d'ordre symbolique.

Dans le cadre de son programme culture, la Fondation de France s'intéresse à cette conquête de l'art et de la culture par des publics qui en sont si éloignés qu'ils se considèrent souvent eux-mêmes comme étrangers voire illégitimes vis-à-vis de ces questions.

Ce sont pour ces raisons que la Fondation de France a souhaité apporter son soutien au dispositif national « Images en mémoire, images en miroir ». Ce projet collectif permet véritablement aux parties prenantes de développer un appareil critique en s'appropriant des images préexistantes des événements de l'Histoire et d'engager ainsi un changement de regard sur leur propre histoire. De plus, la Fondation de France est particulièrement attentive à la problématique carcérale, et soutient depuis 2013 des initiatives permettant de préparer la réinsertion des personnes détenues, afin de les aider à retrouver leur place dans la société et d'éviter ainsi la récidive.

À propos de la Fondation de France

Chacun de nous a le pouvoir d'agir pour l'intérêt général. Cette conviction est, depuis 50 ans, le moteur de la Fondation de France. Chaque jour, elle encourage et canalise les envies d'agir, avec un objectif : les transformer en actions utiles et efficaces pour construire une société plus digne et plus juste.

La Fondation de France a développé un savoir-faire unique, en s'appuyant sur les meilleurs experts, des centaines de bénévoles et des milliers d'acteurs de terrain, dans tous les domaines de l'intérêt général : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation... Elle intervient de deux façons : à travers ses propres programmes d'actions et en facilitant le travail de 841 fondations qu'elle abrite. Elle soutient ainsi près de 10 000 projets chaque année.

La Fondation de France est le premier réseau de philanthropie en France, présente sur tous les territoires. Indépendante et privée, elle ne reçoit aucune subvention et n'agit que grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.

www.fondationdefrance.org/ / [@FondationFrance](https://twitter.com/FondationFrance)

la fondation
francetélévisions

Fondation France Télévisions

Créée en 2007 pour cinq ans et reconduite en 2012, la Fondation France Télévisions s'est fixé pour cette deuxième mandature les objectifs suivants : « Favoriser, pour les jeunes qui en sont éloignés, l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et à l'audiovisuel, au service de la cohésion et de l'égalité des chances ».

La Fondation France Télévisions a pour vocation à soutenir et à produire des projets innovants qui favorisent l'accès à la culture sous toutes ses formes d'expression, l'accès aux pratiques artistiques et aux métiers de l'audiovisuel, pour les jeunes qui en sont éloignés (éloignement dû à l'environnement social, géographique, à l'incarcération, au handicap physique ou mental...).

Aider les jeunes à se construire par la culture, l'art et l'audiovisuel, c'est leur donner une chance pour un autre devenir : leur estime de soi est restaurée, le lien social est recréé, leurs potentiels, révélés.

Pour ceux qui en sont éloignés dans leur quotidien, s'approprier une forme de culture, quelle qu'elle soit, est une entrée nouvelle et différente dans la société.

La Fondation accompagne financièrement les projets et met également à disposition des associations les savoirs faire des collaborateurs de la Maison France Télévisions au travers de missions de mécénat de compétences. Tout salarié du groupe souhaitant s'impliquer dans une action peut s'y associer pour transmettre son savoir et ses compétences aux jeunes bénéficiaires.

L'action de la Fondation France Télévisions se déploie autour trois axes. Le soutien d'organismes facilitant l'accès à la culture, aux pratiques artistiques et audiovisuelles est un premier axe. Un second est celui du soutien aux organismes qui préparent à l'entrée des écoles menant aux métiers de l'audiovisuel et aux métiers artistiques. Enfin, la Fondation met en place des concours qui accompagnent vers les métiers de l'audiovisuel en aidant ces jeunes à mener à bien leur projet (la Fondation s'associe à France 3 dans le cadre du concours « Filme Ton Quartier »).

Le soutien de la Fondation au projet « Images en mémoire, images en miroir ».
La Fondation France Télévisions partage les valeurs des associations Lieux Fictifs et Résonance Culture dans leur action d'éducation à l'image, à un niveau national. Dans cette optique, la Fondation accompagne financièrement le projet « Images en mémoire, images en miroir » dans sa mission de sensibilisation, d'éducation, de création et d'accès à l'image et à l'audiovisuel sur ce terrain sensible que représente le milieu carcéral.

L'éducation à l'image représente un axe majeur d'action de la Fondation France Télévisions. L'audiovisuel, aujourd'hui, est au cœur d'une culture qui circule, c'est un vecteur puissant d'information, d'éducation, de divertissement, mais aussi de transmission, en adéquation avec son cœur de métier.

Le projet « Images en mémoire, images en miroir », en s'appuyant sur des archives de l'INA, du CNC et de la BnF, met en valeur cette éducation à l'image de la meilleure manière qu'il soit, en redonnant un point d'ancrage à ces publics en difficultés, dans le but de créer à nouveau du lien.

La Fondation soutient les workshops organisés en milieu carcéral en valorisant l'accompagnement et la pratique technique de la création d'images à travers la mise en place par l'association de dispositifs de montage et de diffusion. L'écriture fictionnelle et la réalisation permettent aux participants de retranscrire, par l'image, leur propre histoire, leur vision du monde.

L'accompagnement vers un métier de l'audiovisuel est aussi un moyen de faire naître des ambitions et de valoriser un savoir-faire naissant, de concrétiser une volonté de rendre compte de son vécu et du monde autour de soi.

À travers le projet « Images en mémoire, images en miroir », la Fondation France Télévisions est fidèle à ses engagements : donner accès à la culture, par l'image et l'audiovisuel, à des publics qui en sont éloignés.

Contact presse

Association Résonance Culture
Maia Harriague – maia@resonance-culture.fr